



## Services Paroissiaux

### Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel [st-casimir@infoteck.qc.ca](mailto:st-casimir@infoteck.qc.ca)

**Maire :** Dominic Tessier Perry 418-339-3034

### Les conseillers :

**Poste No 1** Michel Trottier 418-339-2446

**Poste No 2** Robert Lépine 418-339-2780

**Poste No 3** Danielle Du Sablon 418-339-2653

**Poste No 4** Louis-P. Douville 418-339-2837

**Poste No 5** Denis Naud 418-339-2047

**Poste No 6** Raymond Beaudoin 418-339-4010

**Incendie/ Ambulance/Police : 911**

**Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)**

### Services municipaux

#### **Permis de construction : 418-339- 2543**

René Savard, directeur général

**Bibliothèque 418-339-2909**

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

#### **Service des Loisirs**

Katy Grandbois 418-339-2543

**O.M.H – H.L.M.**

Bernard Arsenault 418-268-3993

#### **Travaux publics**

Vital Naud 418-339-2543

**Presbytère 418-339-2951**

François Paradis, curé

Michel Laquerre, président 418-339-3784

Françoise Marcotte, secrétaire

**Entraide St-Casimir 418-339-3234**

**L'Éclaireur 418-339-2543**

**Mise en page :** Carole Germain

**Services Québec :** 1-877-644-4545.



## FABRIQUE SAINT-CASIMIR

### Fête champêtre 10<sup>e</sup>

**21 août 2016**

Réservez votre date. Il y aura un marché aux puces à la fête champêtre, pour les personnes intéressées, vous avez deux options : soit réserver votre table à 15\$ et vendre vos articles vous-même ou nous les donner, au profit de la Fabrique. Vous pouvez les apporter au presbytère sur les heures de bureau ou téléphoner, une personne ira les chercher chez vous. Nous aurons encore la messe en plein air à 10h30, suivie d'une criée. Blé d'Inde et hotdogs seront vendus sur place, desserts et breuvages. En après-midi, mini-bingo et autres activités dont des artistes à l'œuvre. Il y aura un souper spaghetti, servi vers 17h00. Les billets au coût de 15\$ sont en vente au presbytère ou auprès des marguilliers. Pour information : 418-339-2951

Michel Laquerre : 418-339-2784, Michel Noël : 418-339-4039  
Jean-Pierre Chénard : 418-339-2833, Andrée Dolbec : 418-339-2922, Vital Naud : 418-339-2110, Diane Tessier : 418-339-2308

**BIENVENUE À TOUS**

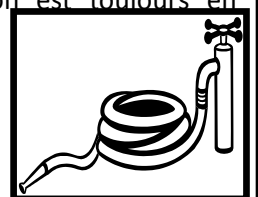
## Prochaine publication : 31 août 2016

**Date de tombée : 15 août 2016 (après cette date, aucun article ne sera accepté).**

## Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur. **Surveillez les avis subséquents sur le site [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)**

La Municipalité de Saint-Casimir





## Abrégé de la séance ordinaire du 13 juin 2016

- Avis de motion relatif au règlement modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 139-2015 en matière d'entreposage extérieur de véhicules récréatifs en zone mixte.
- Avis de motion relatif au Règlement sur les permis de déneigement.
- Adoption du Règlement municipal uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.
- Adoption du Règlement numéro 146-2016 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.
- Adoption du Règlement numéro 147-2016 modifiant le Règlement 004-2000 sur la rémunération et le traitement des élus municipaux, fixant la rémunération du célébrant lors d'un mariage ou d'une union civile.
- Adoption du Règlement numéro 148-2016 relatif aux rejets dans le réseau d'égout municipal.
- Autorisation au Bar La Taverne situé au 365 rue Tessier Est, à occuper une partie du domaine public, soit pour l'installation d'une terrasse sur le côté du bâtiment qui donne sur la rue Lacoursière, pour la période du 15 avril au 10 octobre 2016.
- Demande pour des services médicaux adéquats au CLSC de St-Marc-des-Carières et dans le secteur ouest de Portneuf.
- Il est résolu de modifier l'usage du parc situé sur la rue Godin en celui de halte routière et de permettre aux caravaniers en transit (VR autonomes) de pouvoir y passer la nuit gratuitement.
- Adjudication d'un contrat de gré à gré à la compagnie Twin inc. de Québec au montant de 15 800\$ (avant taxes) pour l'acquisition d'une benne basculante pour le nouveau camion.
- Le conseil municipal, par résolution, dénonce la décision prise par le conseil des représentants de la MRC de Portneuf relativement aux enseignes implantées en bordure de l'autoroute 40.

**Vous pouvez consulter les procès-verbaux en ligne sur le site internet de la municipalité au [www.saint-casimir.com](http://www.saint-casimir.com)**

**Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les lundis 11 juillet et 8 août 2016 à 20h00.**

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier



## Stratégie québécoise d'économie d'eau potable



### Projet pilote de compteurs d'eau

Une saine gestion de l'eau potable repose d'abord sur une bonne connaissance de l'utilisation que l'on en fait. Afin de mieux connaître la consommation d'eau sur le territoire, la Municipalité de Saint-Casimir met en branle un projet pilote d'installation de compteurs d'eau auprès de résidences, de commerces, d'industries et de fermes.

Sur une base volontaire, les citoyens intéressés à prendre part à cette étude doivent communiquer, par téléphone, leurs coordonnées au bureau municipal d'ici le 30 juin prochain. L'installation des compteurs d'eau est aux frais de la municipalité.

Type d'établissement	Nombre
Résidences	2
Commerces	2
Industries	2
Fermes	2

Par ailleurs, mentionnons que la tarification au compteur d'eau, pour l'année 2016, est actuellement de 1,50\$ du mille litres d'eau et que la tarification à l'unité est de 272.83\$ pour le réseau du village et de 307.67\$ pour le réseau du Pied de la Montagne.

Par l'analyse des résultats compilés, la Municipalité de Saint-Casimir souhaite dresser un bilan sommaire de la situation afin de vérifier les avantages, tant pour les citoyens que pour la municipalité, en ce qui regarde l'utilisation de compteurs d'eau comme élément à inclure dans sa stratégie d'économie d'eau potable.

Dominic Tessier Perry, maire

# RÈGLEMENT RELATIF AUX REJETS DANS LE RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL

---

Le Conseil municipal a adopté lors de sa séance régulière du 13 juin 2016 le règlement numéro 148-2016 relatif aux rejets dans le réseau d'égout municipal.

À cet effet, vous trouverez ci-après la liste des rejets interdits. Par ailleurs, quiconque contrevient à une disposition du présent règlement ou entrave le travail d'un fonctionnaire ou employé chargé de l'application de ce règlement, lui fait une déclaration fautive ou trompeuse ou refuse de lui fournir un renseignement ou un document qu'il a le droit d'obtenir en vertu du règlement commet une infraction et est passible des amendes suivantes :

1° dans le cas d'une première infraction, une peine d'amende maximale de 1 000 \$ pour une personne physique et de 2 000 \$ pour une personne morale;

2° en cas de récidive, une peine d'amende maximale de 2 000 \$ pour une personne physique et de 4 000 \$ pour une personne morale.

## **Article 15 – Rejet de contaminants dans un ouvrage d'assainissement**

Il est interdit, en tout temps, de rejeter dans un ouvrage d'assainissement l'un ou plusieurs des contaminants suivants, d'en permettre le rejet ou de le tolérer :

1° pesticide tel que défini à l'article 1 de la Loi sur les pesticides (RLRQ, chapitre P-9.3);

2° cendre, sable, terre, paille, cambouis, résidus métalliques, colle, verre, pigments, torchons, serviettes, contenants de rebuts, déchets d'animaux, laine, fourrure, résidus de bois;

3° colorant, teinture ou liquide qui modifie la couleur des eaux usées et que le procédé de traitement des eaux usées municipal ne peut pas traiter;

4° liquide ou substance ayant ou pouvant créer des propriétés corrosives susceptibles d'endommager un ouvrage d'assainissement;

5° liquide ou substance causant une nuisance ou pouvant dérégler le procédé de traitement, endommager l'ouvrage d'assainissement ou nuire à l'écoulement des eaux dans l'ouvrage d'assainissement;

6° microorganismes pathogènes ou substances qui en contiennent provenant des établissements qui manipulent de tels organismes, notamment un laboratoire, un centre de recherche ou une industrie pharmaceutique;

7° résidus de substances radioactives en concentration supérieure aux limites de rejet fixées par la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (L.C. 1997, chapitre 9) et ses règlements d'application;

8° boues et liquides de fosses septiques, mélangés ou non avec d'autres types de déchets, à moins d'une autorisation de la Municipalité;

9° boues et liquides provenant d'installations de toilettes chimiques, mélangés ou non avec d'autres types de déchets, à moins d'une autorisation de la Municipalité;

10° sulfure de carbone, bioxyde sulfureux, formaldéhyde, chlore, pyridine ou d'autres matières de même genre dans des quantités telles qu'un gaz toxique ou malodorant est dégagé à quelque endroit du réseau, créant une nuisance ou empêchant l'entretien ou la réparation d'un ouvrage d'assainissement.



## RÈGLEMENT MUNICIPAL UNIFORMISÉ NUMÉRO RMU-2016 RELATIF À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, secrétaire trésorier de la susdite municipalité:

**Que** le conseil de la municipalité de Saint-Casimir a adopté comme suit le règlement municipal uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie;

<u>Procédures</u>	<u>Règlement #RMU-2016</u>
Avis de motion	09 mai 2016
Règlement adopté	13 juin 2016
Avis public de promulgation	30 juin 2016
Entrée en vigueur	30 juin 2016

**Que** ledit règlement est déposé au bureau de l'hôtel de Ville, 220, boulevard de la Montagne, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINT-CASIMIR, CE 14<sup>ième</sup> jour de juin 2016.

*René Savard*

René Savard  
Directeur général et secrétaire trésorier

### **BUREAU MUNICIPAL FERMÉ**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ SERA FERMÉ  
DU 24 AU 31 JUILLET 2016**



**Versements de taxes** : 31 juillet et 30 septembre 2016.

### Écocentre de St-Alban / Heures d'ouverture

Ouvert à l'année les vendredis et les samedis	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 novembre Vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 15h45	Du 1 <sup>er</sup> décembre au 31 mars Vendredi : 08h00 à 15h45 Samedi : 08h00 à 15h45
Lundi	À compter du 1er mai 2016 08h00 à 12h00	

### Écocentre de St-Ubalde / Heures d'ouverture

Ouvert les mercredis et les samedis	Du 15 avril au 15 novembre Mercredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 16h45	Fermé le reste de l'année
-------------------------------------	--	---------------------------



**Notre site Internet s'est refait une beauté!**

**NOUVEAU!**

**Des formulaires électroniques sont maintenant disponibles :**

- Demande de bacs roulants (verts et bruns)
- Demande de conteneur à matières recyclables
- Maintenance et réparation
- Matières résiduelles non ramassées
- Vidange de fosse septique résidentielle



Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf

[laregieverte.ca](http://laregieverte.ca)



Les bouteilles de vin,  
Ça se récupère!

Déposez-les dans votre  
bac vert!

Les bouteilles et pots en verre sont  
recyclables, peu importe la couleur.

Merci de votre participation.



Régie régionale de gestion des  
matières résiduelles de Portneuf  
[laregieverte.ca](http://laregieverte.ca)

\*\*\*\*\*



**À DONNER**

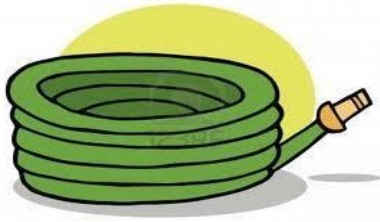
**TERRE D'EXCAVATION / RUE DES MOISSONS**

À la suite du prolongement de la rue des Moissons, la municipalité souhaite offrir gratuitement à la population la terre d'excavation résiduelle.

La municipalité n'assume aucune responsabilité en matière de chargement ni de transport de celle-ci.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la municipalité.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
2016-06-16



## Périodes d'arrosage

À moins d'avis contraire de la part de la Municipalité, l'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

L'arrosage manuel d'un potager est aussi permis en tout temps à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Par ailleurs, l'article 22.2.1 du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, nous indique que l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre pair;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour les immeubles dont l'adresse est un chiffre impair.

De plus, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par un système d'arrosage automatique est permis uniquement entre 3 h et 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Pour ce qui concerne les véhicules, les entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment, l'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des véhicules est permise en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

L'utilisation de l'eau provenant du réseau de distribution d'eau potable municipal pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des terrasses, des balcons ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai et du 15 septembre au 31 octobre de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant un tel lavage.

Enfin, quiconque contrevient à une disposition du *Règlement 124-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et l'usage de l'eau potable*, commet une infraction et est passible :

- a) s'il s'agit d'une personne physique :
  - d'une amende de 100 \$ pour une première infraction;
  - d'une amende de 300 \$ pour une première récidive;
  - d'une amende de 500 \$ pour toute récidive additionnelle.
- b) s'il s'agit d'une personne morale :
  - d'une amende de 200 \$ pour une première infraction;
  - d'une amende de 600 \$ pour une première récidive;
  - d'une amende de 1 000 \$ pour toute récidive additionnelle.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
(418) 339-2543



## Identification de la **BERCE DU CAUCASE**

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle dernier pour des raisons horticoles et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

**Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante, de ne jamais la vendre, la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Lorsqu'elle est présente, il est souhaitable de signaler son emplacement et de l'éliminer.**

Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité concernée et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au **1 800 561-1616**. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

Pour éliminer la plante, consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*.

Il est important de bien identifier la plante avant toute opération de contrôle car elle peut être confondue avec la berce laineuse (*Heracleum lanatum*), une espèce indigène (voir « Description de la berce du Caucase »).

### Description de la **berce du Caucase**

La berce du Caucase est une plante herbacée géante pouvant atteindre cinq mètres de hauteur, vivace, de la famille des Apiacées (anciennement Umbellifères). Cette plante préfère les habitats frais et humides. Elle peut s'échapper des aménagements paysagers où elle a déjà été utilisée et coloniser des milieux perturbés tels que le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes. Elle peut aussi se développer dans les prés et les terrains vagues, ainsi que dans les champs agricoles. Parce qu'elle produit une très grande quantité de graines, elle se disperse rapidement et occupe parfois de grandes superficies. Étant donné le caractère envahissant de cette plante et ses propriétés toxiques, il est essentiel de freiner sa dispersion et d'éviter d'y être exposé.

### Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- \* Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées ;
- \* Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou) ;
- \* Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur ;
- \* Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle (consultez le document *Gestion et contrôle de la berce du Caucase*).

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service **Info-Santé** au 8-1-1.



## GROUPE VOYAGES QUÉBEC

8-9-10 juillet 2016 : **Boston et les châteaux.**

25 juillet 2016 : **La Maison du Bootlegger et croisière sur la rivière Malbaie.**

Pour information : Sophie Tessier 418-325-5260 ou 418-339-2870

## LOGEMENT À LOUER AU HLM DE SAINT-CASIMIR

Logement 3 1/2 non meublé, à prix modique, à louer à l'office municipale de Saint-Casimir.

Pour information, demander Bernard Arsenault 418 268-3993



## PÉTANQUE

### INVITATION SPÉCIALE

Les jeux de pétanques sont ouverts tous les soirs lorsque la température le permet. Rendez-vous sur le terrain des Loisirs. Aucune équipe n'est formée à l'avance. Le tirage des équipes se fait sur les lieux tous les soirs à 19h00. C'est **GRATUIT**.

**BIENVENUE À TOUS**

## ENTRAIDE SAINT-CASIMIR

Nous demandons votre collaboration afin que les articles déposés dans le bac de dépôt soient **mis dans des sacs.**

Merci de votre compréhension.

Louissette Jobin



**BUREAU DU DR DOUCET  
FERMÉ POUR LES VACANCES**

Veillez prendre note que le bureau du Docteur Gaétan Doucet sera fermé les semaines du 25 juillet, 1<sup>er</sup> et 8 août 2016.



**CERCLE DE FERMIÈRES**

Lors de la réunion mensuelle du 8 juin dernier, madame Lyse Myette a été élue au poste de conseillère no 2 du conseil d'administration local. Félicitations Mme Myette.

Les Fermières seront présentes à la fête Champêtre du 21 août prochain, pour vous offrir divers articles d'artisanat; la vente de ces articles est une source importante de financement pour notre Cercle.

Pour celles qui aimeraient tisser lors de la période estivale, veuillez communiquer avec Mme Yvonne Trottier 418-339-2009 ou Mme Huguette Marcotte : 418-339-2957 ou Mme Ginette Beaudoin: 418-339-2718

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À L'ACTUELLE AU COÛT DE 25.00\$, vous pouvez communiquer avec Mme Solange Talbot, secrétaire : 418-339-2540

Vous aimeriez vous joindre à notre Cercle, n'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration : Huguette Marcotte, présidente : 418-339-2957, Ginette Beaudoin, vice-prés. :418-339-2718, Solange Talbot, secrétaire : 418-339-2540, Guylaine Petitclerc, conseillère #1 : 418-339-4040 Lyse Myette, conseillère #2 : 418-339-2078

**Le local est fermé pour la période estivale du 3 juin au 12 août inclusivement.**

**\*\*À votre agenda** : Vendredi le 19 août de 13h00 à 15h30, apportez vos pièces au local pour le kiosque des Fermières à la fête Champêtre qui aura lieu le dimanche 21 août.

Merci à toutes celles qui confectionnent de l'artisanat pour le Cercle.

BON ÉTÉ À TOUTES NOS MEMBRES.

Ginette Beaudoin, rédactrice.



shutterstock - 91679804

## QUILLES SAINT-CASIMIR

**Nous avons besoin de remplaçants.**

**Pour renseignements :    Lucie Langlois 418 339-2150  
   Agathe Tessier 418 339-2528**

**Saint-Casimir 2000 Inc.**

Développement industriel et commercial

### LE COMITÉ ST-CASIMIR 2000 EST EN PÉRIODE DE RECRUTEMENT

Le Comité St-Casimir 2000 est l'organisme consultatif de la municipalité qui traite des questions relatives à son développement.

Notre principal mandat est de faire la promotion de la construction résidentielle et d'encourager l'installation de commerces et d'industries dans la municipalité.

Notre comité est présentement à la recherche de bénévoles qui ont le goût de contribuer au développement de la communauté.

Si nos activités vous intéressent, veuillez communiquer avec moi au (418) 339-2780.

**Robert Lépine**

---



# La Voix des Jardins

Bonjour à vous population de Saint-Casimir,

Comme promis, je vous dévoile la grille horaire des mercredis “ La Voix des Jardins” qui se déroulera les mercredis du 13 Juillet au 3 Août

**La Voix des Jardins** vous permettra de découvrir des talents d'artistes de notre comté et se déroulera **face à l'église**. Les marches vous serviront de bancs, je vous invite donc à apporter un cousin pour votre confort.

- Mercredi 13 juillet 19h00 Antony Auger
- Mercredi 20 juillet 19h00 Jason Gingras
- Mercredi 27 juillet 19h00 Musiciens accompagnés par Katherine Perreault
- Mercredi 3 Août 19h00 (À venir)

Ces rencontres, en soirée, d'une durée d'une heure auront lieu sur des thèmes de musique différents. Je remercie mes partenaires et commanditaires qui nous ont permis d'approcher les artistes qui vous feront partager leur passion et leur univers musicaux.

**Michel Matte**  
 DÉPUTÉ DE PORTNEUF  
 Tél.: 418 268-4670 Téléc.: 418 268-4823  
 Sans frais : 1-855-383-0712 michel.matte.port@assnat.qc.ca  
 1700, boulevard Bona-Dussault # 154  
 Saint-Marc-des-Carréens G0A 1R0

**Desjardins**  
 Caisse de l'Ouest de Portneuf

LA COOPÉRATION  
 AU SERVICE  
 DES GENS D'ICI

Champlain St-Casimir  
 Port-Bouge St-Nardisse  
 St-Adolphe St-Tite  
 St-Basile

Unimat Sonic La Coop  
 Universt

WWW.LINVEST.COOP

**Godin Station Service Inc.**

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre et à bientôt!



Katherine Perreault  
Directrice / Porte Parole

**La Voix des Jardins**

# CARREFOUR F.M. PORTNEUF

Organisme communautaire offrant différents services pour les familles monoparentales, les familles recomposées et les personnes seules de la région de Portneuf.



- Accueil, écoute et références ;
- Cuisines collectives ;
- Cafés-causeries à St-Raymond et Donnacona ;
- Service d'accompagnement individuel en situation de rupture conjugale;
- Cuisines créatives ;
- Conférences ;
- Activités familiales;
- Ateliers d'information ;
- Ateliers de cuisine enfant(s)-parent ;
- Accès à internet & prêt de livres.
- 

**Bienvenue à tous!**

Pour plus d'informations ou pour connaître nos activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous suivre sur Facebook ou sur notre site Web.

165, rue St-Ignace, St-Raymond (Québec) G3L 1E7

Tél : **(418)337-3704** ou **1-888-337-3704** (sans frais)

[carrefourfmpportneuf@globetrotter.net](mailto:carrefourfmpportneuf@globetrotter.net)

[www.carrefourfmpportneuf.com](http://www.carrefourfmpportneuf.com)

\*\*\*\*\*

## Message des paroisses de l'Unité de l'Ouest de Portneuf

### Comité de transition

Il a été demandé par le Vicaire Général de nommer, à partir des conseils de fabrique, un représentant pour chacune des paroisses pour former un comité de transition. Le Vicaire Général a approuvé tous les noms.

Voici les représentants pour chacune des paroisses :

Saint-Alban : Pierre Naud

Saint-Casimir : Michel Noël;

Saint-Charles des Grondines : Lise Hamelin,

Saint-Gilbert : Luc Gignac,

Saint-Joseph de Deschambault : Germain Bouillé,

Saint-Marc-des-Carières : Normand Langlois

Saint-Thuribe : France Lachance

Saint-Ubalde : Louise Magnan

Aussi présent sur ce comité : l'abbé François Paradis, curé et Sr Doris Lamontagne, accompagnatrice ainsi que Françoise Marcotte secrétaire.

### Campagne de charité 2016 3<sup>e</sup> tirage

Voici les gagnants du 3<sup>e</sup> tirage de la Campagne de charité 2016 tenu dans l'église dimanche le 29 mai 2016. 1<sup>er</sup> prix de 200 \$ à Danielle Duchesneau, 2<sup>e</sup> prix de 100 \$ à Francine Lavoie, 3<sup>e</sup> prix de 50 \$ à Estelle Bélanger et Jean Fecteau.

BRAVO AUX HEUREUX GAGNANTS!

Prochain tirage : 26 juin 2016

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir  
510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir GOA 3L0

Baptême, mariage et sépultures 1856-2007 de <b>Saint-Alban</b>	38\$
Baptêmes, sépultures (1680-1969) et mariages (1680-1993) de <b>Grondines</b>	38\$
Naissances, mariages (1847-1992) et décès (1847-2000) de <b>Saint-Casimir</b>	38\$
Naissances et décès (1898-1998) de <b>Saint-Thuribe</b>	15\$
Patrimoine Bâti de Saint-Thuribe (118 pages)	20\$
Album-souvenir 1847-1997 de Saint-Casimir (370 pages)	35\$
Familles et Patrimoine bâti de Saint-Casimir (2003) (452 pages)	34\$
Généalogie des familles-souches de Saint-Casimir (2 <sup>e</sup> édition 2014) (437 pages)	40\$
Saint-Casimir Généalogie des familles établies après 1842 (444 pages)	30\$
Cinq générations de Tessier marchands généraux à Saint-Casimir (460 pages)	30\$
Alain Grandbois formation d'un seigneur (430 pages)	45\$
Histoire civile de Saint-Casimir (338 pages)	30\$

En vente au secrétariat de la SHGSC 339-3130 – Auberge du Couvent 339-3232-  
Presbytère 339-2951- Municipalité 339-2543 ou par la poste à l'adresse sus-mentionnée,  
dans ce cas ajouter 25%.

La cotisation annuelle est fixée à 20\$. Les personnes intéressées à adhérer à la SHGSC peuvent  
Faire parvenir leur inscription à l'adresse indiquée.

Pauline Gendron, secr.

# Nouvelles de la bibliothèque

## HORAIRE D'ÉTÉ

**Veillez prendre note que la bibliothèque est fermée le samedi durant les mois de Juillet et Août**

## Nouveautés

### ROMANS ADULTES

Affaire Aurore Gagnon Éric Veillette  
Au bonheur des ogres Daniel Pennac  
BÉBÉ BOOM V.4 Josée Bournival  
Blues des sacrifiées, Le Richard Ste-Marie  
Ca peut pas être pire Nathalie Roy  
Carrière du mal, La Robert Galbraith  
Chambre verte, La Desjardins, Martine  
Dieux du verdict, Les Michaël Connelly  
Du sang sur la glace v.2 Jo Nesbo  
En vville Don Meyer  
Fille de Brooklyn, La Guillaume Musso  
Femme du gardien du zoo, Diane Ackerman  
Filles oubliées, Les Sara Blaedel  
Galerie des jalousies, La  
Marie-Bernadette Dupuy  
Indécence manifeste David Lagercrantz  
Jardins de la dissidence, Jonathan Lethem  
Jeune épouse, La Alessandro Baricco  
Lagon noir, Le Arnaldur Indridason  
Luminaires, Les Eleanor Catton  
Mémoire de l'eau, La Ying Chen  
Père et mère tu honoreras  
Jean-Pierre Charland  
Retour du Millionnaire, Marc Fisher  
Rinzen et l'homme perdu Johanne Seymour  
Séraphin : nouvelles histoires. 3vol  
Claude-Henri Grignon  
Sans nouvelles de toi Joy Fielding  
Secrétaires, Les Marylène Pion  
V.3 : Station Bonaventure  
Steppes de Genghis Khan Aline Apostolska  
Terreur domestiques Guillaume Morissette  
Un été à No Damn God Nathalie Petrouski

### DOCUMENTAIRES ADULTES

Économie c'est pas compliqué Gérald Filion  
Histoire inédite des patriotes, Anne-Marie Sicotte  
Ils ont vécu le siècle :  
57 témoignages Mélanie Loisel  
Liberté de presse, Claude Robillard  
Lieux de mon cœur, Les Marguerite Blais  
Maudite Passion Georges Brassard  
Monsieur Poubelle n'était pas une ordure Jean Maillet  
Piège Énergie Est Éric Pineault  
Pouvoir étonnant du rangement, Marie Kondo

### ROMANS JEUNES ADULTES - Collection TABOU

Détruire des vies. com Diane Bélice  
Elle ou Lui Marilou, Addison  
Effet Boomerang, L' Sophie Laroche  
Emprise, L' Sophie Girard  
Montagnes russes Joeve Dupuis  
Parfaite Carl Rocheleau  
Placard, Le Kim Messier  
Projet C Madine Poirier  
Sang des Innocentes, Le Mélanie Tremblay  
Secret, Le Linda Priestley  
Taguée Emmanuel Lauzon

### ROMANS JEUNES

Atelier de Juliette Coll. Les p'tites créatrices  
Bienvenue à l'opéra Coll. Sarah danse  
Boite magique d'Houdini Brian Selznick  
Dent-Dure et Courtepatte Coll. Auzou romans  
Galion des chats pirates, Le Géronimo Stilton  
Reportage de Mariam, Le Coll. Les p'tites créatrices

# SERVICE DES LOISIRS



## Gagnants et gagnantes des prix de présences et concours de la fête de la pêche le samedi 4 juin 2016

Petit coffre à hameçon de chez Pro-nature	Zackary Pouliot Etienne Beaudoin
Bracelet anti-moustique	Sam Rivard Léanne Lefebvre-Matte
Lunette fumées de chez Pro-Nature	Lili-Rose Naud Bianka Allard Séléna Richard Christopher Lavoie Zoé Rivard Marek Langlois Allyson Desrochers Damien Marcotte
Concours de dessin	Mya Douville Marilou Drapeau



Je voudrais remercier tous les gens qui ont participé à cette magnifique journée et surtout merci aux bénévoles et à mes commanditaires. On se dit à l'an prochain.

# Tournoi de balle des Rues



Encore une fois cet été, le tournoi de balle des rues aura lieu pendant la fin de semaine de la fête du travail. C'est-à-dire, **le Samedi 3 Septembre**. Alors, commencer à penser à vos équipes. Qui emportera le tournoi cette année. Pour plus d'informations, contactez Katy Grandbois au 418-339-2543

## Baseball tous les vendredis soir

Pour un troisième été, des parties de baseball ont lieu à Saint-Casimir. Cette année Les BLUES JAYS, PIRATES, RED SOX ET LES ATLENTICS de la ligue des LBRP (ligue de baseball rural de Portneuf) vont se disputer chaque vendredi soir au terrain de balle. Les parties commencent à 19h00 et 21h00 pour 2 parties consécutives. Venez encourager les gars du coin durant les parties.



### Club de marche de Saint-Casimir.

Tu aimes marcher, mais tu ne veux pas le faire seul, joins toi au club de marche.

Quand : tous les mardis

Lieu de départ : stationnement de l'église

À quel heure : 18h30

Pour toutes informations contacter : Caroline Bélanger au 418-339-2732

ou Huguette Falardeau au 418-339-2669



Vous êtes tous les bienvenues.





## Vous avez un ou des enfants âgés de 0 à 5 ans?

Nous vous invitons à participer aux activités **gratuites** de l'unité mobile 0-5 ans!

Un prix de participation sera tiré à la fin de l'été, parmi les participants à nos activités!



Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps!

Nous vous offrons: des activités éducatives, la lecture d'un conte, une collation ainsi qu'un accès à notre bibliothèque!

### Où?

Parc de l'Île Godin (Rue Godin)

\*En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur de l'Hôtel de Ville (220, boulevard de la Montagne)

### St-Casimir

### Quand?

- lundi, 8 août 2016: Les olympiades
- lundi, 15 août 2016: Beach Party
- lundi, 22 août 2016: Les insectes

**Les activités se dérouleront de 9h à 10h30.**

**9h : Accueil 9h15 : Activités 9h35 : Collation 9h50 : Lecture animée 10h : Stations d'activités 10h15: Prêt de livres**

Visitez notre programmation complète au [www.familles05portneuf.com](http://www.familles05portneuf.com)

Visitez également notre page Facebook: **Familles05portneuf**

**Au plaisir de vous y rencontrer!**



## Local des jeunes de Saint-Casimir

### HORAIRE D'ÉTÉ

#### Juillet 2016:

Ouvert le jeudi seulement, mais possibilité de faire des activités avec les animateurs. Vous pouvez les contacter sur Facebook.

#### Août 2016:

Réouverture graduelle. Voir Facebook pour l'horaire.

# Petites annonces

## Terrains à vendre

1-Très beau terrain prêt à être construit, proche des centres commerciaux, avec services d'aqueduc et d'assainissement des eaux, situé boulevard de la Montagne et coin de la 10<sup>ème</sup> rue. Lot 163-30 (10 260.4 pi. car.)

2-Terrain boisé, possibilité de construction, situé avant Mme Sylvie Thibault (# civique 770), boulevard de la Montagne. Lot 163-24 (16 027.4 pi. car.) avec services d'aqueduc.

Louiselle Soulard **(418) 339-2852**

Grand terrain de 34,850 PC sur le bord de la rivière Ste-Anne, juste à côté du 610 Rang Rapide Nord St-Casimir. Avec service d'aqueduc municipal.

1,25 \$ PC prêt à construire, terrain plat.

Harold DuSablon (418) **802-3517**

*La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir*

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 7 500\$ ;

Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf  
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir  
Téléphone : (418) 339-2543

**Nouveau!**

municipalité de  
**Saint-Casimir**

**Développement résidentiel municipal**  
(avec tous les services)

**1,50\$**  
du pied carré

1 <sup>ère</sup> phase				2 <sup>e</sup> phase		
Zone agricole						
15 780 \$ Vendu	13 900 \$ Vendu	13 910 pi <sup>2</sup> 3	12 574 pi <sup>2</sup> 4	12 950 pi <sup>2</sup> 5	13 490 pi <sup>2</sup> 6	13 488 pi <sup>2</sup> 7
Rue des Moissons						
18 490 pi <sup>2</sup> 13	14 688 pi <sup>2</sup> 12	15 038 pi <sup>2</sup> 11	14 143 pi <sup>2</sup> 10	12 549 pi <sup>2</sup> 9	13 549 pi <sup>2</sup> 8	
Rue des Pionniers						
Rue Baribeau						

**Subvention disponible jusqu'à 7 500 \$**

418 339-2543  
www.saint-casimir.com  
**Entre montagnes et rivières**

# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

**LOUISA LAKEB**  
**AVOCATE**  
 CONSEILS JURIDIQUES • REPRÉSENTATION  
 Droit du travail • CSST • Droit de l'entreprise • Droit civil



**1018, route 354 Est  
 Saint-Alban (Québec) G0A 3B0**  
 Téléphone sans frais: **1 844 356-1313**  
 Télécopieur : **581 703-6641**  
 Courriel : [louisa@louisalakeb.com](mailto:louisa@louisalakeb.com)

Site web : [www.louisalakeb.com](http://www.louisalakeb.com)

Les Entreprises  
**AM<sup>massicotte</sup> Electrique** inc.  
 Alexandre Massicotte  
 propriétaire

La corporation  
 des maîtres électriciens  
 du Québec


Entrepreneur électricien  
 • Résidentiel  
 • Commercial  
 • Industriel



**418 216-2058**

**Ward & ASSOCIÉS** Notaires  
 Fiscalistes  
 Médiateurs

Me Joscelyn Bélanger  
 Notaire  
[jbelanger@ward-associes.com](mailto:jbelanger@ward-associes.com)  
 381, boul. De Lanaudière  
 Ste-Anne-des-la-Pérade QC G0X 2J0  
 110, place de l'Église  
 St-Casimir QC G0A 3L0  
 Tél. : 418 325-2507, poste 1302, Téléc. : 418 325-2517



VOS BIEN

**L'auberge du Couvent**  
 de Saint-Casimir

*Idéal pour  
 les fêtes  
 familiales  
 et les  
 anniversaires !*

- 32 chambres
- 4 salles de réception
- Service de traiteur

**418 339-3232** 370, boulevard de la Montagne, Saint-Casimir  
**1 877 339-3232** [www.aubergeducouvent.com](http://www.aubergeducouvent.com)



**MÉCANIQUE Michel Delisle**  
 ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

Visitez notre nouvelle boutique en ligne au  
[www.mecaniquemicheldelisle.com/boutique/](http://www.mecaniquemicheldelisle.com/boutique/)

**Jonsered** **lefoi** **Speeco** **GRIZZLI** **ATIGN**

Atelier de réparation de VTT, moto, motoneige, bateau, ponton et petits moteurs

Vente et réparation d'équipements forestiers et de jardin  
 Scie à chaîne, débroussailluse, fendeuse à bois, tondeuse, tracteur à gazon,  
 souffeuse à feuilles, pompe, génératrice, etc.

- Location d'équipements forestiers et de jardin
- Nouveau service de vente et réparation de vélo

Super spécial débroussailluse Jonsered GT2128  
 Régulier 249.99\$ **Spécial à 189.99\$**



225, rue Rompré, Saint-Ubalde **418-277-9004**

**CHAMBRE À LOUER**

**RÉSIDENCE ST-CASIMIR**

**POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES  
 OU SEMI-AUTONOMES**

**Tél. : 418-339-2711**

**GAI ÉCOUTE**

Centre d'aide,  
 d'écoute téléphonique  
 et de renseignements des  
 gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010/aide@gaiecouste.org



# Cartes d'affaires

## Cartes d'affaires

Votre équipe UNIMAT vous souhaite  
*Bonnes vacances!*




Saint-Casimir | 418-339-2011  
**OUVERT LE DIMANCHE !**



**Échangeons nos compétences !**

418 326-1284 / portneuf@accorderie.ca / accorderie.ca/portneuf

« Système d'échange de services et participation collective »

Les **ENTREPRISES** St-Ubalde Inc.

Installateur Ecoflo BIONEST TECHNOLOGIES INC. ENVIROSEPTIC

RBQ# : 8297-3983-28

- Entrepreneur général • Excavation
- Transport • Installations septiques
- Sable • Terre • Gravier

2 sites pour vous servir :  
St-Ubalde  
Lac-aux-Sables

361 boul. Chabot St-Ubalde • 418 277-2060  
www.entstubald.com



418 285-9555  
1-888-668-0880

**basco**

Avant Nous avons la solution! Après

Ne changez plus des embuées faites les desembuer !

www.desembuag

Garantie 10 ans  
Estimation gratuite  
RBQ: 5590-6192-01

Les **Excursions de l'Ouest**  
Rafting Familial  
lesexcursionsdelouest.com



Rivière Sainte-Anne

418-339-3410

**APPEL SANS FRAIS**

**211**

Info Services Communautaires

- Confidentiel;
- Réponse humaine multilingue;
- 7 jours sur 7: du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.

211

www.211quebecregions.ca



# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

# AOÛT 2016

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<b>1</b>	<b>2</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00	<b>3</b> Messe C. Héberg. <u>14h30</u>  <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>4</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>5</b>	<b>6</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>7</b>	<b>8</b> <u>Conseil</u> <u>municipal</u> <u>20h00</u>	<b>9</b> Messe <u>9h00</u>  Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00	<b>10</b> Messe C. Héberg. <u>14h30</u>  <u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>11</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>12</b>	<b>13</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>14</b> Messe <u>St-Thuribe</u> <u>11h00</u>	<b>15</b>	<b>16</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00	<b>17</b> Messe C. Héberg. <u>14h30</u>  <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>18</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>19</b>	<b>20</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>21</b> <u>FÊTE</u> <u>CHAMPÊTRE</u>  Messe <u>St-Casimir</u> <u>10h30</u>  Souper Spaghetti <u>17h00</u>	<b>22</b>	<b>23</b> Messe <u>9h00</u>  Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00	<b>24</b> Messe C. Héberg. <u>14h30</u>  <u>Déchets</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>	<b>25</b> Bibliothèque 18h30 à 20h30	<b>26</b>	<b>27</b> Bibliothèque FERMÉE
<b>28</b> Adace <u>St-Casimir</u> <u>11h00</u>	<b>29</b>	<b>30</b> Bibliothèque 13h30 à 15h30  Ouvrir 13h00 à 15h00	<b>31</b> Messe C. Héberg. <u>14h30</u>  <u>Récupération</u> <u>Matières</u> <u>organiques</u>			